# CNESERAC - commission Recherche

# Compte-rendu de la réunion du 19/09/2019

Présents

SNAC-FSU

Clotilde BOUST, représentante corps de recherche, C2RMF

Gaëlle ROBERT, représentante corps de recherche, INRAP

Patricia MARY, représentante corps de conservation, DGP-SP

Administration :

Maryline LAPLACE, cheffe du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SCPCI-SG)

Astrid BRANDT-GRAU, cheffe du département de l'enseignement supérieur de la recherche et de la technologie (DESRT-SCPCI-SG)

Autres présents : en attente de la communication de la liste par l’administration

L’ordre du jour officiel est rappelé ci-dessous n’a pas été réellement respecté. L’objectif annoncé était de rédiger une « résolution » à présenter au prochain CNESERAC.

CNESERAC.

Astrid Brandt-Grau a énuméré les objectifs suivants :

* **Elaborer une stratégie Culture**
* **S’insérer dans la loi de programmation pluriannuelle de la recherche**
* **Garder les spécificités Culture**
* **Se saisir du sujet GPRH avec le SRH**

Elle a même parlé de **modifier le décret de création du ministère de la Culture** en y insérant des missions de recherche.

Les représentants syndicaux ont globalement été les plus incisifs, notamment sur la question de la gestion RH des corps de recherche.

Les paroles juxtaposées des uns et des autres convergeaient sur certains thèmes :

* **problèmes de statut des chercheurs**, notamment vis-à-vis des chercheurs/enseignants-chercheurs universitaires et écoles d’art
* **reconnaissance de la recherche Culture**, déconsidérée même par les autres sciences humaines/« molles »
* **diffusion au public/usagers**, sur des portails et données ouvertes
* **évaluation et indicateurs de performance**

Le SNAC-FSU a porté des constats et revendications sur les **corps de recherche Culture** (extinction de certains corps, impossibilité de mobilité, statut inférieur aux universitaires pour des missions équivalentes), **la recherche empêchée** et le fait que **l’enseignement supérieur Culture soit incapable de former à la recherche**, voire de former initialement, les corps de recherche et scientifiques du ministère de la Culture.

Propositions fortes :

Nicole PHOYU-YEDID (DRAC Pays-de-Loire) a suggéré de demander **une inspection conjointe interministérielle IGF-IGAENR-IGAC** sur la recherche Culture en s’inspirant de ce qui a été fait avec succès pour les DRAC face au risque de disparition qui les menaçait.

Astrid Brandt-Grau a suggéré d’impliquer des parlementaires, notamment :

-**l’Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)** qui est déjà intervenu sur des questions Culture (voir le rapport de Christian Kert en 2003 sur [Les techniques de restauration des œuvres d'art et la protection du patrimoine face aux attaques du vieillissement et des pollutions](http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-off/i3167.asp))

- la **Commission des affaires culturelles et de l'éducation**, qui est également intervenu avec succès sur des questions de recherche en architecture sur la base du [rapport de Vincent Feltesse, président de la concertation sur l’enseignement et la recherche en architecture](https://www.culture.gouv.fr/content/download/115682/1314922/version/1/file/201304_Rapport_Concertation-ESR-architecture%20.pdf) en 2013

Nous sommes invités à **envoyer nos contributions pour début octobre**. L’idée est que tous ceux qui le souhaitent rédigent une partie et que l’on assemble le tout en un texte cohérent que l’on fera tourner.